

SYSTRA SA COMPTES ANNUELS

31 DECEMBRE 2024

 

SYSTRA
Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
Au capital de 33.302.018 €
72-76 rue Henry Farman
75015 PARIS
387 949 530 RCS Paris

Mr VOLLERY JC, CEO



Sommaire

1.	COMPTE DE RESULTAT	3
2.	BILAN ACTIF	4
3.	BILAN PASSIF	5
4.	ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS	6
4.1	PREAMBULE	6
4.2	EVENEMENTS SIGNIFICATIFS	6
4.3	BASE DE PREPARATION DES COMPTES	6
4.4	REGLES ET METHODES COMPTABLES	6
4.4.1	Résultats sur contrats à long terme	6
4.4.2	Quotes-parts des sociétés en participation	7
4.4.3	Résultat financier	7
4.4.4	Résultat exceptionnel	7
4.4.5	Impôt sur les sociétés	7
4.4.6	Immobilisations corporelles et incorporelles	7
4.4.7	Contrat de location immobilière	8
4.4.8	Immobilisations financières	8
4.4.9	Créances et dettes - Disponibilités	8
4.4.10	Engagements envers le personnel	8
4.4.11	Correction d'erreur	9
4.5	INFORMATION SUR LE COMPTE DE RESULTAT	9
4.5.1	Chiffre d'affaires	9
4.5.2	Autres produits d'exploitation	9
4.5.3	Salaires et charges sociales	10
4.5.4	Autres charges d'exploitation	10
4.5.5	Dotations aux amortissements et provisions	10
4.5.6	Opérations en commun	10
4.5.7	Résultat financier	10
4.5.8	Résultat exceptionnel	11
4.5.9	Impôts sur les sociétés	11
4.5.10	Transfert de charges	12
4.6	INFORMATION SUR CERTAINS POSTES DU BILAN	12
4.6.1	Immobilisations	12
4.6.2	Amortissements et dépréciations	13
4.6.3	Etat des échéances des créances	13
4.6.4	Trésorerie et équivalent de trésorerie	14
4.6.5	Capital social et prime d'émission	14
4.6.6	Capitaux propres	14
4.6.7	Provisions pour risques et charges	15
4.6.8	Dettes financières	15
4.6.9	Etat des échéances des dettes	16
4.6.10	Charges à payer et produits à recevoir	16
4.6.11	Ecart de conversion	16
4.7	AUTRES INFORMATIONS	17
4.7.1	Engagements hors bilan	17
4.7.2	Informations sur les parties liées	17
4.7.3	Ventilation des effectifs	17
4.7.4	Plans d'actionnariat salariés et plans d'attribution gratuite d'actions	17
4.7.5	Rémunération des dirigeants	18
4.7.6	Honoraires des commissaires aux comptes	18
4.7.7	Instruments financiers et gestion des risques financiers	18
4.8	EVENEMENTS POST CLOTURE	19
4.9	TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS	20



1. COMPTE DE RESULTAT

En milliers d'euros	31.12.2024	31.12.2023
Montant du chiffre d'affaires	277 884	273 289
Reprises Amorts. Provisions et transfert charges	13 627	15 248
Autres produits d'exploitation	15 124	31 502
Produits d'Exploitation	306 636	320 039
Autres achats et charges externes	-146 233	-155 049
Salaires et charges sociales	-139 506	-119 059
Autres charges d'exploitation	-10 809	-26 267
Dotations aux amortissements et provisions	-23 085	-21 966
Charges d'Exploitation	-319 634	-322 340
Résultat d'exploitation	-12 998	-2 301
Opérations en commun	578	1 117
Produits Financiers	73 018	58 190
Charges Financières	-34 365	-12 895
Résultat financier	38 653	45 296
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	26 233	44 112
Produits exceptionnels	491	3 128
Charges exceptionnelles	-17 279	-16 280
Résultat exceptionnel	-16 788	-13 152
Participation des salariés aux résultats	-7	0
Impôts sur les bénéfices	-7 976	-12 448
RESULTAT NET	1 462	18 512



2. BILAN ACTIF

En milliers d'euros	31.12.2024			31.12.2023
	Brut	Amort. / Dépré.	Net	Net
Fonds commercial	78 639	0	78 639	78 639
Autres immobilisations incorporelles	37 080	-16 242	20 838	21 669
Immobilisations incorporelles en cours	13 351	0	13 351	8 334
Immobilisations incorporelles	129 070	-16 242	112 828	108 641
Agencements et installations	10 058	-2 340	7 718	7 979
Autres immobilisations corporelles	8 877	-3 761	5 116	5 132
Immobilisations corporelles en cours	0	0	0	0
Immobilisations corporelles	18 934	-6 100	12 834	13 111
Titres de participation	278 170	-17 304	260 866	212 613
Prêts et autres titres immobilisés	76 071	0	76 071	63 357
Dépôts et cautionnement	6 153	0	6 153	6 941
Immobilisations financières	360 394	-17 304	343 090	282 911
Actif immobilisé	508 398	-39 647	468 752	404 663
Clients et comptes rattachés	195 046	-16 759	178 288	182 462
Créances fiscales et sociales	42 321	0	42 321	50 638
Autres créances	31 332	0	31 332	19 890
Créances d'exploitation	268 700	-16 759	251 941	252 990
Valeurs mobilières de placement	3 660	0	3 660	3 401
Disponibilités	34 542	0	34 542	31 637
Trésorerie et équivalents de trésorerie	38 202	0	38 202	35 038
Charges constatées d'avance	16 856	0	16 856	10 681
Autres actifs	16 856	0	16 856	10 681
Actif circulant	323 758	-16 759	306 999	298 709
Ecart de conversion actif	7 783	0	7 783	5 419
TOTAL DE L'ACTIF	839 939	-56 405	783 533	708 790

3. BILAN PASSIF

En milliers d'euros	31.12.2024	31.12.2023
Capital social	33 302	33 302
Prime d'émission	120 590	142 296
Réserve légale	3 330	3 330
Autres réserves	0	0
Report à nouveau	29 856	11 343
Résultat de l'exercice	1 462	18 512
Provisions réglementées	0	0
Capitaux Propres	188 540	208 784
Provisions risques et charges	29 334	21 700
Emprunts et dettes auprès des établ. de crédit	211 885	103 743
Emprunts et dettes financières diverses	155 875	184 207
Dettes financières	367 759	287 950
Fournisseurs et comptes rattachés	71 077	66 690
Dettes fiscales et sociales	68 246	71 893
Autres dettes	27 071	21 623
Dettes d'exploitation	166 393	160 206
Produits constatés d'avance	15 258	16 496
Autres passifs	15 258	16 496
Passif circulant	549 411	464 652
Ecart de conversion passif	16 248	13 654
TOTAL DU PASSIF	783 533	708 790



4. ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

4.1 PREAMBULE

La société Systra SA est la tête de consolidation du Groupe Systra.

L'exercice clos le 31 décembre 2024 a une durée de 12 mois et l'exercice précédent avait une durée de 12 mois.

4.2 EVENEMENTS SIGNIFICATIFS

Le 23 octobre 2024, Latour Capital et Fimalac ont finalisé leur entrée au capital de Systra SA, portant leur participation à 58 %. Les actionnaires historiques, SNCF et RATP, conservent chacun 20 % des parts, tandis que les 2 % restants sont détenus par des salariés du Groupe. Cette évolution capitalistique marque une étape clé pour Systra et lui confère les moyens d'accélérer son développement, en ligne avec ses ambitions stratégiques.

En octobre 2024, Systra SA a mis en place un nouveau financement "Club Deal" auprès de plusieurs partenaires bancaires, garantissant un accès à 300 M€ de liquidités. Cet accord vise à soutenir la mise en œuvre du plan stratégique du Groupe et à renforcer ses capacités financières. Dans une volonté d'accélérer ses engagements en matière de développement durable, ce financement intègre des critères ESG/RSE, permettant une bonification des conditions financières en cas de respect des objectifs fixés.

Dans le cadre d'analyses réalisées au cours de l'exercice, la société a identifié l'absence d'enregistrement de charges d'intérêts relatives à une convention de compte courant avec sa filiale anglaise depuis plusieurs années. La société a donc comptabilisé en 2024 la charge d'intérêt relative à l'exercice pour 7,4 M€ ainsi qu'une charge exceptionnelle relative aux exercices antérieurs pour un montant de 10,7 M€ (cf. note 4.4.11).

4.3 BASE DE PREPARATION DES COMPTES

Les comptes annuels ont été établis suivant les principes, normes et méthodes comptables découlant du règlement ANC 2016-07 (Le règlement de l'ANC n° 2016-07 du 4 novembre 2016, modifiant le règlement n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général (PCG), a été homologué par arrêté du 26 décembre 2016). La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

4.4 REGLES ET METHODES COMPTABLES

4.4.1 Résultats sur contrats à long terme

La méthode de comptabilisation retenue est celle de l'avancement économique par les coûts.

La marge brute sur les contrats à long terme est évaluée individuellement en fonction de l'avancement de chacun des contrats. La marge brute est calculée sur la base de :

- Chiffre d'affaires à terminaison du projet : Il comprend le montant du contrat initial ainsi que les réclamations et les travaux complémentaires commandés par le client.
- Coûts à terminaison : Coûts engagés à date par la société pour la réalisation complète de ses prestations.

Un coefficient d'avancement correspondant au rapport des coûts engagés à date et des coûts à terminaison est appliqué au chiffre d'affaires à terminaison pour déterminer le chiffre d'affaires comptabilisé sur l'exercice.

L'excédent de chiffre d'affaires comptabilisé par rapport au montant facturé au client selon les termes du contrat correspond à des factures à établir et est inscrit au poste « clients et comptes rattachés ».

L'excédent de facturation par rapport au chiffre d'affaires comptabilisé correspond à un produit constaté d'avance et est inscrit dans les états financiers au poste "Produits constatés d'avance ».

Dès lors que les prévisions de résultat à terminaison d'un contrat indiquent une perte, celle-ci est intégralement provisionnée en provisions pour risques et charges.

4.4.2 Quotes-parts des sociétés en participation

La société applique le même traitement comptable aux sociétés en participation « SEP » dont elle est mandataire ou non, à savoir une intégration uniquement de sa quote-part de résultat dans les opérations faites en commun.

4.4.3 Résultat financier

La trésorerie éventuellement disponible en devises est placée en dépôts à terme auprès des banques.

La société réalise une partie importante de son activité à l'étranger et enregistre un pourcentage significatif de son chiffre d'affaires en devises.

Conformément au règlement ANC N°2015-05, la société comptabilise le résultat des gains et pertes de change en résultat d'exploitation ou en résultat financier en fonction de la nature des opérations l'ayant généré.

La société applique le règlement ANC N°2015-05 et comptabilise en "Gains de Change sur Créances et Dettes Commerciales" et "Pertes de Change sur Créances et Dettes Commerciales" les gains et pertes de change qui ont un impact sur le résultat d'exploitation et non le résultat financier.

4.4.4 Résultat exceptionnel

Il tient compte non seulement des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise, mais également de ceux qui présentent un caractère exceptionnel eu égard à leur montant.

4.4.5 Impôt sur les sociétés

L'impôt sur les bénéfices tient compte des retenues à la source. D'après les conventions fiscales entre la France et les pays dans lesquels la société réalise des contrats, les retenues à la source peuvent en effet être qualifiées d'impôt sur les bénéfices et générer un crédit d'impôt en France.

4.4.6 Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont dépréciées par la constatation d'amortissements qui se calculent sur la durée réelle d'utilisation dans l'entreprise, sur la base du "rythme de consommation des avantages économiques attendus en fonction de l'utilisation probable du bien".

Les amortissements inscrits en dotation aux amortissements dans le compte de résultat sont calculés selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité estimée.

Immobilisations incorporelles :

Fonds de commerce et mali de fusion	Non amortissable
Logiciels informatiques	3 à 15 ans

Le fonds commercial et le mali technique ne sont pas amortis mais peuvent faire l'objet, comme les autres immobilisations incorporelles ou les immobilisations corporelles, d'une dépréciation si justifiée.

Immobilisations corporelles :

Agencements, installations et autre mobiliers	5 à 18 ans
Matériel de bureau	5 à 10 ans
Matériel informatique	5 à 10 ans
Matériel de transport	5 ans

4.4.7 Contrat de location immobilière

Les contrats de location des bâtiments à usage de bureaux présentent des conditions négociées au cas par cas et peuvent contenir des modalités différentes. Ces contrats de location sont conclus pour des durées généralement supérieures à 1 an et peuvent impliquer des mécanismes d'incitation à la location.

Dans le cas d'un contrat de location intégrant des mécanismes d'incitation à la location ayant pour résultat de constater des loyers inégaux dans le temps ces derniers sont linéarisés sur la durée du contrat, de manière à traduire correctement les avantages économiques procurés par le bien de période en période.

4.4.8 Immobilisations financières

La valeur brute correspond à la valeur d'entrée des actifs dans le patrimoine.

Les titres de participation figurent au bilan à leur coût d'acquisition.

Lorsque la valeur d'inventaire calculée en tenant compte de la quote-part de la société dans les capitaux propres de ses filiales est inférieure à leur valeur d'acquisition, un test de perte de valeur est réalisé afin de déterminer si une dépréciation des titres de participation doit être comptabilisée.

Les prêts aux filiales font l'objet de dépréciations au cas par cas, selon la probabilité de recouvrement.

4.4.9 Créances et dettes - Disponibilités

Elles sont enregistrées pour leur valeur nominale.

La société procède à une dépréciation de ses créances en fonction d'une matrice de provision lui permettant d'inclure les pertes de crédits attendues à l'égard des créances clients. Cette matrice se base notamment sur l'ancienneté de la créance ainsi que sur son risque estimé de contrepartie.

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur valeur de marché si elle est inférieure.

Les disponibilités ainsi que les créances et dettes en monnaies étrangères sont converties au taux de change en vigueur à la date de clôture.

Les écarts de conversion représentant des pertes latentes sont intégralement provisionnés.

Les effets de change sur les créances et dettes commerciales sont réalisés dans le résultat opérationnel.

Il n'y a pas de dettes représentées par des effets de commerce.

4.4.10 Engagements envers le personnel

L'évaluation actuarielle des engagements a été effectuée conformément à la recommandation de l'ANC N° 2013-02 du CNC, en tenant compte des hypothèses ci-dessous.

Retraite

En %	2024	2023
Taux d'actualisation	3,4	3,2
Taux d'inflation	2,2	2,2
Taux de charges sociales	45,0	45,0

Les droits acquis sont conformes aux dispositions de la convention collective SYNTEC.

Médaille du travail

En %	2024	2023
Taux d'actualisation	3,2	3,1
Taux d'inflation	2,2	2,2
Taux de charges sociales	45,0	45,0

Les droits acquis sont conformes aux dispositions de la convention collective SYNTEC.

4.4.11 Correction d'erreur

Dans le cadre d'analyses réalisées au cours de l'exercice, la société a identifié l'absence d'enregistrement de charges d'intérêts relatives à une convention de compte courant avec sa filiale anglaise depuis plusieurs années.

Cette erreur a été corrigée en 2024 par l'enregistrement d'une charge exceptionnelle sur opérations de gestion pour un montant de 10,7 m€ relatifs aux exercices précédents.

Répartition de cette correction en fonction des exercices concernés :

En milliers d'euros	2023	2022	2021	2020	2019	2018
Charges financières	6 799	2 836	474	278	217	79
Résultat net	6 799	2 836	474	278	217	79

Au bilan la contrepartie de ces charges financières aurait été enregistrée en Emprunts et dettes financières diverses.

4.5 INFORMATION SUR LE COMPTE DE RESULTAT**4.5.1 Chiffre d'affaires**

Ventilation du chiffre d'affaires :

En milliers d'euros	2024	2023
Ventes de services Export	241 879	188 666
Ventes de Services France	36 006	84 624
Total	277 884	273 289

4.5.2 Autres produits d'exploitation

Détail des autres produits d'exploitation :

En milliers d'euros	2024	2023
Production immobilisée	11 372	13 397
Subventions d'exploitation	22	13
Gains de change sur créances et dettes commerciales	1 955	4 086
Autres produits	1 774	14 005
Total	15 124	31 502

La production immobilisée concerne principalement les projets informatiques de la société ainsi que des projets de réaménagement de bureaux.



4.5.3 Salaires et charges sociales

Détail des salaires et charges sociales :

En milliers d'euros	2024	2023
Salaires et traitements	-123 169	-103 632
Charges sociales	-16 338	-15 427
Total	-139 506	-119 059

4.5.4 Autres charges d'exploitation

Détail des autres charges d'exploitation :

En milliers d'euros	2024	2023
Impôts, taxes et versements assimilés	-4 110	-4 600
Pertes de change sur créances et dettes commerciales	-2 340	-4 297
Autres charges	-4 360	-17 370
Total	-10 809	-26 267

4.5.5 Dotations aux amortissements et provisions

Détail des dotations aux amortissements et provisions :

En milliers d'euros	2024	2023
Dotations aux amortissements et dépréciations	-15 411	-14 080
Dotations aux provisions pour risques et charges	-7 674	-7 885
Total	-23 085	-21 966

4.5.6 Opérations en commun

Détail des opérations en commun :

En milliers d'euros	2024	2023
Sociétés en participation	578	1 117
Total	578	1 117

4.5.7 Résultat financier

Détail du résultat financier :

En milliers d'euros	2024	2023
Dotations de l'exercice	-4 035	-2 021
Reprises de l'exercice	6 581	12 327
Provisions financières	2 545	10 305
Dividendes reçus	48 097	35 447
Produits de participation	48 097	35 447
Résultat net de change	-382	963
Autres intérêts et charges assimilées	-16 896	-5 395
Autres produits financiers	5 289	3 975
Autres charges financières	0	0
Autres charges et produits financiers	-11 989	-456
Total	38 653	45 296



Les Autres intérêts et charges assimilées intègrent notamment les intérêts relatifs au compte courant entre Systra SA et sa filiale anglaise Systra Ltd.

4.5.8 Résultat exceptionnel

Détail du résultat exceptionnel :

En milliers d'euros	2024	2023
Provisions exceptionnelles	0	0
Résultat exceptionnel sur opérations de gestion	-11 544	-5 005
Résultat exceptionnel sur opérations en capital	-5 244	-8 147
Total	-16 788	-13 152

Le résultat exceptionnel sur opérations de gestion s'explique principalement par la correction enregistrée en 2024 au titre des charges d'intérêts relatives à une convention de compte courant entre la société et sa filiale anglaise depuis plusieurs années (cf. note 4.4.11).

4.5.9 Impôts sur les sociétés

Groupe fiscal

La Société est société mère d'un groupe d'intégration fiscale français incluant Systra SA, Systra France SAS et plusieurs filiales françaises de Systra SA. Dans le cadre de cette intégration fiscale, les sociétés membres du groupe intégrées fiscalement sont tenues de calculer leur impôt sur les sociétés comme si elles étaient imposées individuellement. Les gains éventuels liés à l'intégration fiscale sont conservés par la société tête de groupe, à savoir Systra SA.

Impôts sur les sociétés

Ventilation de l'impôt sur les sociétés :

En milliers d'euros	2024	2023
Charge d'impôt	-5 087	-5 179
Retenues à la source	-2 889	-7 055
Crédit d'impôt recherche	0	-214
Total	-7 976	-12 447

La charge d'impôt intègre le résultat du groupe d'intégration fiscale français dont la société Systra SA est la société mère ainsi que les charges d'impôts provenant de l'activité étrangère de la société réalisée principalement via ses succursales à l'étranger.

Situation fiscale différée

La société n'enregistre pas d'impôts différés dans ses comptes sociaux. Toutefois les principales différences temporaires en base se détaillent comme suit :



Nature (K€)	2023		Variations		2024	
	Actif	Passif	Actif	Passif	Actif	Passif
I-Décalages certains ou éventuels	47 686	0	6 076	2 315	51 447	0
1- Provisions réglementées						
2- Subventions d'investissement						
3- Charges non déductibles temporairement						
C3S - Organic	15		35		50	
Effort construction	131			108	23	
Provisions pour pertes à terminaison	81		25		106	
Provisions pour contrat déficitaire						
Provisions pour risques et charges	3 233			420	2 813	
Participation	19 091			1 787	17 304	
Provisions pour retraite	6 596		13		6 610	
Provisions pour créances douteuses	13 120		3 639		16 759	
Autres provisions	5 419		2 364		7 783	
4- Produits non taxables temporairement						
5- Charges déduites ou produits imposés fiscalement et non encore comptabilisé						
II-Elements à imputer	102 730	0	19 361	0	114 520	0
1- Déficit reportables fiscalement	102 730		19 361		114 520	
2- Moins-values long terme						
3- Autres						
III-Elements de taxation éventuelle	0	0	0	0	0	0
1- Plus-values sur éléments d'actif non amortissables						
2- Réserve spéciale des plus-values à long terme						
3- Réserve spéciale des profits de construction						
4- Autres						
TOTAL BASES D'IMPOSITION	150 416	0	25 437	2 315	165 967	0

4.5.10 Transfert de charges

Détail des transferts de charges :

En milliers d'euros	2024	2023
Refacturation diverses	7 079	4 121
Total	7 079	4 121

4.6 INFORMATION SUR CERTAINS POSTES DU BILAN

4.6.1 Immobilisations

Détail des immobilisations :

En milliers d'euros	Valeur brute (début d'exercice)	Augmentation	Diminution	Valeur brute (fin d'exercice)
Fonds commercial	78 639	0	0	78 639
Autres immobilisations incorporelles	34 289	3 824	1 033	37 080
Immobilisations incorporelles en cours	8 334	10 611	5 593	13 351
Immobilisations incorporelles	121 262	14 435	6 627	129 070
Agencements et installations	9 448	754	145	10 058
Autres immobilisations corporelles	7 673	1 828	624	8 877
Immobilisations corporelles en cours	0	761	761	0
Immobilisations corporelles	17 121	3 343	1 530	18 934
Titres de participation	231 704	52 997	6 531	278 170
Prêts et autres titres immobilisés	66 480	81 829	72 238	76 071
Dépôts et cautionnement	6 941	3 309	4 097	6 153
Immobilisations financières	305 125	138 135	82 865	360 394
Total	443 507	155 913	91 022	508 398

Les immobilisations incorporelles, composées principalement de logiciels. La variation du poste sur la période s'explique principalement par les investissements réalisés dans des logiciels métiers et un plan de transformation digital.

Les immobilisations corporelles sont principalement constituées d'agencements, d'installations, ainsi que de matériel de bureau et informatique. La variation du poste s'explique essentiellement par des investissements dans de nouveaux équipements informatiques.

Les immobilisations financières sont principalement constituées des titres des filiales de la société ainsi que des prêts consentis par la société à ses filiales. La variation du poste s'explique principalement par l'augmentation du capital de la filiale suédoise Systra AB dans le cadre de restructuration interne au Groupe et la variation des prêts aux filiales de la société ayant financé des acquisitions au sein du Groupe.

4.6.2 Amortissements et dépréciations

Détail des amortissements et dépréciations :

En milliers d'euros	Amortissements et dépréciations (début d'exercice)	Dotation	Reprise	Amortissements et dépréciations (fin d'exercice)
Fonds commercial	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	12 621	4 654	1 033	16 242
Immobilisations incorporelles	12 621	4 654	1 033	16 242
Agencements et installations	1 469	1 015	145	2 340
Autres immobilisations corporelles	2 541	1 840	621	3 761
Immobilisations corporelles	4 010	2 856	765	6 100
Titres de participation	19 091	1 671	3 458	17 304
Prêts et autres titres immobilisés	3 123	0	3 123	0
Dépôts et cautionnement	0	0	0	0
Immobilisations financières	22 214	1 671	6 581	17 304
Total	38 844	9 181	8 379	39 647

4.6.3 Etat des échéances des créances

Détail de l'état des échéances des créances :

En milliers d'euros	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts et autres titres immobilisés	76 071	0	76 071
Dépôts et cautionnement	6 153	0	6 153
Immobilisations financières	82 224	0	82 224
Clients et comptes rattachés	195 046	195 046	
Créances fiscales et sociales	42 321	42 321	0
Créances vis-à-vis des sociétés du Groupe	1 654	1 654	0
Autres créances	29 678	29 678	0
Créances d'exploitation	268 700	268 700	0
Charges constatées d'avance	16 856	16 856	0
Autres actifs	16 856	16 856	0
Total	367 780	285 556	82 224

4.6.4 Trésorerie et équivalent de trésorerie

Détail de la trésorerie et équivalent de trésorerie :

En milliers d'euros	2024	2023
Valeurs mobilières de placement	3 660	3 401
Disponibilités	34 542	31 637
Total	38 202	35 038

A la clôture de l'exercice les valeurs mobilières de placement correspondent à la valeur comptable des actions propres détenues par la société.

4.6.5 Capital social et prime d'émission

Le capital social de la société est divisé en 33 302 018 actions d'une valeur nominale de 1 euro chacune, toutes émises et entièrement libérées. Au 31 décembre 2024 la société détient 328 355 de ses propres actions.

Les variations du capital social au cours de l'exercice s'analysent comme suit :

En milliers d'euros	Nombre d'actions	Capital social	Prime d'émission
A l'ouverture de l'exercice	33 302 018	33 302	120 590
+ Augmentation de capital	0	0	0
- Réduction de capital	0	0	0
+/- Autre variation	0	0	0
A la clôture de l'exercice	33 302 018	33 302	120 590

4.6.6 Capitaux propres

Variation des capitaux propres avant l'affectation du résultat de l'exercice :

En milliers d'euros	Montant à l'ouverture	Affectation du résultat 2023	Résultat de l'exercice	Autres variations	Montant à la clôture
Capital social	33 302	0	0	0	33 302
Prime d'émission	142 296	0	0	-21 707	120 590
Réserve légale	3 330	0	0	0	3 330
Autres réserves	0	0	0	0	0
Report à nouveau	11 343	18 512	0	0	29 856
Dividendes distribués	0	0	0	0	0
Résultat de l'exercice	18 512	-18 512	1 462	0	1 462
Provisions réglementées	0	0	0	0	0
Total	208 784	0	1 462	-21 707	188 540

Les « Autres variations » imputées au poste de la prime d'émission s'expliquent par la distribution exceptionnelle de dividendes au cours de l'exercice.



4.6.7 Provisions pour risques et charges

Détail des provisions pour risques et charges :

En milliers d'euros	Montant à l'ouverture	Dotation	Reprise	Montant à la clôture
Risque filiales	3 233	4	-424	2 813
Engagements envers le personnel	6 820	13	-3	6 831
Pertes exceptionnelles	0	0	0	0
Ecart de conversion	5 419	2 364	0	7 783
Risques financiers	2 343	7 317	-943	8 717
Autres risques	3 885	340	-1 033	3 191
Total	21 700	10 038	-2 403	29 334

4.6.8 Dettes financières

Détail des dettes financières :

En milliers d'euros	2024	2023
Emprunts et dettes auprès des établ. de crédit	211 885	103 743
Emprunts et dettes financières diverses	155 875	184 207
Total	367 759	287 950

En octobre 2024, Systra SA a mis en place un nouveau financement "Club Deal" auprès de plusieurs partenaires bancaires, garantissant un accès à 300 M€ de liquidités. Cet accord vise à soutenir la mise en œuvre du plan stratégique du Groupe et à renforcer ses capacités financières. Dans une volonté d'accélérer ses engagements en matière de développement durable, ce financement intègre des critères ESG/RSE, permettant une bonification des conditions financières en cas de respect des objectifs fixés.

Lors de la signature de ce financement, 160 M€ ont été immédiatement tirés afin de :

- Rembourser le solde du précédent financement (112 M€) souscrit en juin 2021.
- Rembourser les avances en compte courant de certains actionnaires (50 M€) mises en place en 2023.

Dans le cadre du financement d'opérations spécifiques le Groupe peut être amené à mettre en place des comptes courants avec certains de ses actionnaires. Au 31 décembre 2024, aucune avance en comptes courants n'est mise en place. Ces opérations sont présentées, le cas échéant, en emprunts et dettes financières diverses.

Afin de rationaliser la gestion de la trésorerie du Groupe des comptes courants peuvent être mis en place avec des filiales pour lesquelles une centralisation automatique de la trésorerie est mise en œuvre au niveau de la société Systra SA. Au 31 décembre 2024 le montant de ces comptes courants est de 105 millions d'euros. Ces opérations sont présentées en emprunts et dettes financières diverses.

Covenants financiers

Certains contrats de financement comportent des clauses de remboursement anticipé en cas de non-respect de ratios financiers. Ces ratios sont respectés au 31 décembre 2024.

4.6.9 Etat des échéances des dettes

Détail de l'état des échéances des dettes :

En milliers d'euros	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Emprunts et dettes auprès des établ. de crédit	211 885	52 800	159 085
Emprunts et dettes financières diverses	155 875	155 875	
Dettes financières	367 759	208 675	159 085
Fournisseurs et comptes rattachés	71 077	71 077	0
Dettes fiscales et sociales	68 246	68 246	0
Dettes vis-à-vis des sociétés du Groupe	1 624	1 624	0
Autres dettes	25 447	25 447	0
Dettes d'exploitation	166 393	166 393	0
Produits constatés d'avance	15 258	15 258	0
Autres passifs	15 258	15 258	0
Total	549 411	390 326	159 085

De par la nature des conventions de centralisation automatiques de la trésorerie leur montant est présenté dans le tableau ci-dessus avec une échéance inférieure à 1 an.

Les produits constatés d'avance correspondent à l'écart entre les produits acquis à fin d'exercice et les produits facturés selon les échéances contractuellement prévues.

4.6.10 Charges à payer et produits à recevoir

Le montant des charges à payer compris dans les postes du bilan est le suivant :

En milliers d'euros	2024	2023
Emprunts et dettes auprès des établ. de crédit (intérêts courus)	1 783	569
Fournisseurs et comptes rattachés (factures à recevoir)	72 947	70 277
Dettes fiscales et sociales	18 383	17 205
Total	93 114	88 051

Le montant des produits à recevoir compris dans les postes du bilan est le suivant :

En milliers d'euros	2024	2023
Clients et comptes rattachés (factures à établir)	95 923	96 331
Créances fiscales et sociales	0	0
Total	95 923	96 331

4.6.11 Ecarts de conversion

Détail des écarts de conversion actifs et écarts de conversion passifs :

En milliers d'euros	Montant actif	Montant passif
Sur créances clients et autre créances	6 349	15 120
Sur dettes fournisseurs et autres dettes	1 434	1 128
Total	7 783	16 248

4.7 AUTRES INFORMATIONS

4.7.1 Engagements hors bilan

Détail des engagements hors bilan :

En milliers d'euros	2024	2023
Engagements donnés sur contrats	174 773	138 974
Engagements donnés sur financements de filiales	45 790	44 665
Engagements donnés sur locations	50 933	59 256
TOTAL	271 496	242 894

En tant que société mère, Systra SA peut être amenée à contre-garantir des lignes de crédits bancaires pour ses filiales (découverts bancaires et cautions).

4.7.2 Informations sur les parties liées

Au cours de l'exercice, il n'a été conclu aucune convention nouvelle avec les parties liées au sens de l'article R. 123-198 du Code de commerce, d'un montant significatif et à des conditions qui n'auraient pas été des conditions normales de marché.

4.7.3 Ventilation des effectifs

L'effectif moyen présenté correspond à la moyenne des effectifs ETP (équivalent temps plein) mensuels.

Effectifs (ETP)	2024	2023
Systra SA	374	360
Succursales	1 529	1 443
Total	1 903	1 803

4.7.4 Plans d'actionnariat salariés et plans d'attribution gratuite d'actions

Plans d'actionnariat salariés

Des plans d'actionnariat salariés existent pour les salariés français et indiens via un FCPE (fond commun de placement d'entreprise) et les salariés au Royaume-Uni. Au 31 décembre 2024, un total de 267 009 actions sont ainsi détenues par des salariés ou anciens salariés du Groupe soit 0,80% du capital (0,84% au 31 décembre 2023).

Plans d'attribution gratuite d'actions

Détail des plans d'attribution d'actions de performance :



Attribution d'actions de performance	2022
Date de la décision d'attribution	16/12/2022
Durée de la période d'acquisition	3 ans
Durée minimale de conservation des actions	-
Nombre d'actions attribuées à l'origine	114 000
Nombre d'actions de performance attribuées	
Existantes au 1er janvier 2023	114 000
Notifiées	0
Annulées	-4 000
Attribuées définitivement	0
Existantes au 1er janvier 2024	110 000
Notifiées	0
Annulées	-11 000
Attribuées définitivement	0
Existantes au 31 décembre 2024	99 000

Plan 2022

Le Directoire a attribué le 16 décembre 2022, des actions de performance à certains salariés et mandataires sociaux de Systra SA ou des sociétés du Groupe Systra, sous réserve que la condition de présence et les conditions de performance applicables soient satisfaites.

Les modalités de calcul de la condition de performance reposent pour 50% sur l'atteinte d'un objectif de chiffre d'affaires à horizon 2025 et pour 50% sur l'atteinte d'un montant d'Ebit à horizon 2025. Le taux minimum d'atteinte des résultats pour une acquisition partielle est de 85% avec un maximum de 110% (le nombre d'actions attribuées étant fonction d'interpolation linéaire entre différentes bornes).

4.7.5 Rémunération des dirigeants

Les membres du Directoire ont reçu une rémunération brute totale de 2 473 milliers d'euros au titre de leurs fonctions ou de leurs mandats.

Seuls les membres indépendants du Conseil de Surveillance perçoivent une rémunération de leur activité. Le montant des jetons de présence versés au cours de l'exercice est de 92 milliers d'euros.

4.7.6 Honoraires des commissaires aux comptes

Détail des honoraires des commissaires aux comptes :

En milliers d'euros	PWC	FORVIS MAZARS
Certification des comptes	191	234
Services autre que la certification des comptes	0	0
Total	191	234

4.7.7 Instruments financiers et gestion des risques financiers

Gestion du risque de change

Dans le cadre normal de son activité, la société s'expose à des risques de change lorsqu'elle remet des offres ou signe des contrats dans des devises différentes de sa devise fonctionnelle (Euro pour la société et les succursales non autonomes et devise du pays pour les succursales autonomes). La société s'efforce donc de minimiser le risque de change par rapport à sa devise fonctionnelle.



Pour le risque de change généré par les appels d'offres remis en devises étrangères, en fonction de la probabilité d'obtention du contrat, de son cadre contractuel et des conditions de marché, la société peut être amenée dans de rares cas à couvrir une partie des offres en utilisant des options.

Pour le risque de change généré par l'activité opérationnelle la société privilégie toujours l'approche d'une couverture naturelle (coûts dans la même devise que les ventes) ou contractuelle (en indexant l'offre remise à l'évolution des cours de change). Dans les autres cas la couverture des revenus et des coûts en devises étrangères s'effectue essentiellement par des opérations de change et la mise en place d'options.

Gestion du risque de taux sur la dette

La politique de la société vise, en fonction de ses besoins généraux, à s'endetter à long terme, à taux variable ou à taux fixe, en fonction du niveau des taux d'intérêt lors de la mise en place du financement. Des swaps de taux peuvent être adossés lors de la mise en place du financement, afin de créer une dette synthétique à taux variable ou à taux fixe. Pour modifier la structure de taux d'intérêt de la dette, la société peut également conclure de façon ad-hoc des swaps de taux d'intérêt.

Gestion du risque de liquidité

La position de trésorerie est gérée selon les objectifs principaux de la société (maintenir un niveau satisfaisant de liquidité et minimiser le coût d'emprunt), sur la base d'une référence de taux au jour le jour.

Gestion du risque de contrepartie

Dans le cadre de ses politiques de gestion des risques de change et de taux décrites ci-dessus, la société peut conclure des contrats de couverture avec des établissements financiers de premier plan. Le risque de contrepartie peut être considéré comme non significatif à ce titre.

4.8 EVENEMENTS POST CLOTURE

Néant



4.9 TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

	Pays	Devise	QP de capital détenue (%)	Capital	Capitaux propres hors capital et résultat	Valeur comptable des titres détenus (ii)		Prêts et avances consenties (ii)	Montant des cautions et avals donnés (ii)	Chiffre d'affaires hors taxes (i)	Bénéfice ou perte (i)	Dividendes reçus (ii)
						Brute	Nette					
						(i)	(i)					
<i>en milliers d'unité monétaire</i>												
1. Filiales (> 50 %)												
SYSTRA ENGENHARIA E CONSULTORIA LTDA	Brésil	BRL	100%	26 100	47 848	28 680	13 654	1 800	1 432	190 715	-5 005	0
SYSTRA SCOTT LISTER	Australie	AUD	100%	14 000	-1 544	10 867	10 867	20 739	0	0	-2 575	0
SYSTRA LIMITED	Royaume-Uni	GBP	100%	7 552	-7 107	9 296	9 296	0	0	211 085	37 097	43 910
SYSTRA SAI	Inde	INR	100%	28 046	374 093	9 123	9 123	0	8 995	1 101 395	-20 511	0
SYSTRA AB	Suède	SEK	100%	100	561 872	53 819	53 720	0	0	392 432	-38 518	0
SYSTRA USA INC	Etats-Unis	USD	100%	156	30 484	15 070	15 070	7 605	4 738	0	523	0
MVA HONG KONG LIMITED	Hong-Kong	HKD	100%	22 485	30 305	2 221	2 221	7 015	620	103 005	-909	0
SYSTRA CANADA INC.	Canada	CAD	100%	1 426	3 727	2 434	2 434	0	10 595	48 446	1 418	0
SYSTRA KOREA CO. LTD	Corée	KRW	100%	200 000	2 859 084	480	480	0	0	11 133 470	1 136 259	1 111
SYSTRA France SAS	France	EUR	100%	17 371	781	17 371	17 371	15 170	0	275 904	3 867	2 386
Systra Danmark AS	Danemark	EUR	100%	24 000	112 232	93 258	93 258	0	0	406 262	196 906	0
Systra Norge AS	Norvège	NOK	100%	899	47 369	10 420	10 420	0	0	310 690	1 918	0
Systra Rail Vérification ApS	Danemark	DKK	100%	40	200	521	521	0	0	5 299	0	0
SYSTRA SWS Engineering SpA	France	EUR	100%	1 719	11 525	20 425	20 425	2 800	5 355	58 597	3 914	0
Filiales françaises (non détaillées) (iii)						10	10	0	0			0
Filiales étrangères (non détaillées) (iii)						827	799	6 456	14 055			0
2. Participations (> 10 % et < 50 %)												
SAS MESEA	France	EUR	30%	3 815	3 527	1 145	1 145	0	0	45 876	3 172	690
NAKO SYSTRA	Afrique du Sud	ZAR	49%	11 837	-11 195	350	16	68	0	0	0	0
dans des sociétés françaises (non détaillées) (iii)						0	0	0	0			0
dans des sociétés étrangères (non détaillées) (iii)						40	37	0	0			0
3. Participations (< 10 %)												
dans des sociétés françaises (non détaillées) (iii)						0	0	0	0			0
IMMENSE SIMULATIONS LTD	Royaume-Uni	GBP	7,25%	nd	nd	1 661	0	0	0			0
dans des sociétés étrangères (non détaillées) (iii)						152	0	0	0			0
TOTAL						278 170	260 866	61 653	45 790			48 097

(i) en devises pour les entités étrangères (ii) en euros (iii) regroupement des informations pour les titres représentant moins de 1 % du capital de la société Systra SA

SYSTRA

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2024)

PricewaterhouseCoopers Audit
63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

Forvis Mazars SA
Tour Exaltis
61, rue Henri Regnault
92400 Courbevoie

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2024)

A l'assemblée générale,
SYSTRA
72-76 rue Henry Farman
75015 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SYSTRA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la correction d'erreur concernant l'absence d'enregistrement de charges d'intérêts relatives à une convention de compte courant avec sa filiale anglaise depuis 2018 ayant donné lieu à l'enregistrement d'une charge exceptionnelle de 10,7 M€ sur l'exercice, telle que décrite dans la note 4.4.11 de l'annexe aux comptes annuels.

SYSTRA

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024 - Page 2

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

- La note 4.4.1 « Résultats sur contrats à long terme » de l'annexe aux comptes annuels expose la méthode d'évaluation retenue par la société pour comptabiliser les résultats sur contrats à long terme. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté notamment à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les évaluations des résultats à terminaison de ces contrats, à revoir les calculs effectués par la société, à s'assurer de la mise à jour régulière de l'évaluation des données à terminaison et à analyser leurs évolutions sur la période. Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié le caractère raisonnable de ces estimations.
- La note 4.4.6 « Immobilisations corporelles et incorporelles » de l'annexe aux comptes annuels décrit la méthode d'évaluation des immobilisations incorporelles. Comme indiqué dans cette note, le mali technique n'est pas amorti et peut faire l'objet d'une dépréciation si justifiée. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fonde la valorisation du mali technique. Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié le caractère raisonnable de ces estimations.
- La note 4.4.8 « Immobilisations financières » de l'annexe aux comptes annuels expose les critères d'appréciation de la valeur d'inventaire des titres de participation. Dans le cadre de notre appréciation des règles et méthodes comptables suivies par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables et le caractère raisonnable des estimations retenues.
- La note 4.4.11 « Correction d'erreur » de l'annexe aux comptes annuels expose la correction d'erreur relative à l'absence d'enregistrement de charges d'intérêts financiers liées aux comptes courants entre Systra SA et sa filiale anglaise Systra Ltd et cela entre 2018 et 2023. Nous avons vérifié le bien-fondé de cette correction d'erreur constatée sur l'exercice et la présentation qui en est faite.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du directoire et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

SYSTRA

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024 - Page 3

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil de surveillance sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une

SYSTRA

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024 - Page 4

erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Courbevoie, le 2 avril 2025

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

DocuSigned by:

D2004ECD3B4D47A...

Christophe Drieu

Forvis Mazars SA

DocuSigned by:
Bruno POUGET
EF7918349856417...

Bruno Pouget

SYSTRA SA

COMPTES ANNUELS

31 DECEMBRE 2024



Sommaire

1.	COMPTE DE RESULTAT	3
2.	BILAN ACTIF.....	4
3.	BILAN PASSIF	5
4.	ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS	6
4.1	PREAMBULE	6
4.2	EVENEMENTS SIGNIFICATIFS	6
4.3	BASE DE PREPARATION DES COMPTES	6
4.4	REGLES ET METHODES COMPTABLES	6
4.4.1	Résultats sur contrats à long terme.....	6
4.4.2	Quotes-parts des sociétés en participation	7
4.4.3	Résultat financier.....	7
4.4.4	Résultat exceptionnel	7
4.4.5	Impôt sur les sociétés	7
4.4.6	Immobilisations corporelles et incorporelles	7
4.4.7	Contrat de location immobilière.....	8
4.4.8	Immobilisations financières.....	8
4.4.9	Créances et dettes - Disponibilités	8
4.4.10	Engagements envers le personnel.....	8
4.4.11	Correction d'erreur.....	9
4.5	INFORMATION SUR LE COMPTE DE RESULTAT	9
4.5.1	Chiffre d'affaires	9
4.5.2	Autres produits d'exploitation.....	9
4.5.3	Salaires et charges sociales.....	10
4.5.4	Autres charges d'exploitation.....	10
4.5.5	Dotations aux amortissements et provisions	10
4.5.6	Opérations en commun	10
4.5.7	Résultat financier	10
4.5.8	Résultat exceptionnel	11
4.5.9	Impôts sur les sociétés	11
4.5.10	Transfert de charges	12
4.6	INFORMATION SUR CERTAINS POSTES DU BILAN.....	12
4.6.1	Immobilisations	12
4.6.2	Amortissements et dépréciations.....	13
4.6.3	Etat des échéances des créances.....	13
4.6.4	Trésorerie et équivalent de trésorerie.....	14
4.6.5	Capital social et prime d'émission	14
4.6.6	Capitaux propres	14
4.6.7	Provisions pour risques et charges	15
4.6.8	Dettes financières.....	15
4.6.9	Etat des échéances des dettes.....	16
4.6.10	Charges à payer et produits à recevoir	16
4.6.11	Ecart de conversion.....	16
4.7	AUTRES INFORMATIONS	17
4.7.1	Engagements hors bilan	17
4.7.2	Informations sur les parties liées.....	17
4.7.3	Ventilation des effectifs.....	17
4.7.4	Plans d'actionnariat salariés et plans d'attribution gratuite d'actions	17
4.7.5	Rémunération des dirigeants	18
4.7.6	Honoraires des commissaires aux comptes.....	18
4.7.7	Instruments financiers et gestion des risques financiers.....	18
4.8	EVENEMENTS POST CLOTURE	19
4.9	TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS.....	20

1. COMPTE DE RESULTAT

En milliers d'euros	31.12.2024	31.12.2023
Montant du chiffre d'affaires	277 884	273 289
Reprises Amorts. Provisions et transfert charges	13 627	15 248
Autres produits d'exploitation	15 124	31 502
Produits d'Exploitation	306 636	320 039
Autres achats et charges externes	-146 233	-155 049
Salaires et charges sociales	-139 506	-119 059
Autres charges d'exploitation	-10 809	-26 267
Dotations aux amortissements et provisions	-23 085	-21 966
Charges d'Exploitation	-319 634	-322 340
Résultat d'exploitation	-12 998	-2 301
Opérations en commun	578	1 117
Produits Financiers	73 018	58 190
Charges Financières	-34 365	-12 895
Résultat financier	38 653	45 296
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	26 233	44 112
Produits exceptionnels	491	3 128
Charges exceptionnelles	-17 279	-16 280
Résultat exceptionnel	-16 788	-13 152
Participation des salariés aux résultats	-7	0
Impôts sur les bénéfices	-7 976	-12 448
RESULTAT NET	1 462	18 512

2. BILAN ACTIF

En milliers d'euros	31.12.2024			31.12.2023
	Brut	Amort. / Dépré.	Net	Net
Fonds commercial	78 639	0	78 639	78 639
Autres immobilisations incorporelles	37 080	-16 242	20 838	21 669
Immobilisations incorporelles en cours	13 351	0	13 351	8 334
Immobilisations incorporelles	129 070	-16 242	112 828	108 641
Agencements et installations	10 058	-2 340	7 718	7 979
Autres immobilisations corporelles	8 877	-3 761	5 116	5 132
Immobilisations corporelles en cours	0	0	0	0
Immobilisations corporelles	18 934	-6 100	12 834	13 111
Titres de participation	278 170	-17 304	260 866	212 613
Prêts et autres titres immobilisés	76 071	0	76 071	63 357
Dépôts et cautionnement	6 153	0	6 153	6 941
Immobilisations financières	360 394	-17 304	343 090	282 911
Actif immobilisé	508 398	-39 647	468 752	404 663
Clients et comptes rattachés	195 046	-16 759	178 288	182 462
Créances fiscales et sociales	42 321	0	42 321	50 638
Autres créances	31 332	0	31 332	19 890
Créances d'exploitation	268 700	-16 759	251 941	252 990
Valeurs mobilières de placement	3 660	0	3 660	3 401
Disponibilités	34 542	0	34 542	31 637
Trésorerie et équivalents de trésorerie	38 202	0	38 202	35 038
Charges constatées d'avance	16 856	0	16 856	10 681
Autres actifs	16 856	0	16 856	10 681
Actif circulant	323 758	-16 759	306 999	298 709
Ecart de conversion actif	7 783	0	7 783	5 419
TOTAL DE L'ACTIF	839 939	-56 405	783 533	708 790

3. BILAN PASSIF

En milliers d'euros	31.12.2024	31.12.2023
Capital social	33 302	33 302
Prime d'émission	120 590	142 296
Réserve légale	3 330	3 330
Autres réserves	0	0
Report à nouveau	29 856	11 343
Résultat de l'exercice	1 462	18 512
Provisions réglementées	0	0
Capitaux Propres	188 540	208 784
Provisions risques et charges	29 334	21 700
Emprunts et dettes auprès des établ. de crédit	211 885	103 743
Emprunts et dettes financières diverses	155 875	184 207
Dettes financières	367 759	287 950
Fournisseurs et comptes rattachés	71 077	66 690
Dettes fiscales et sociales	68 246	71 893
Autres dettes	27 071	21 623
Dettes d'exploitation	166 393	160 206
Produits constatés d'avance	15 258	16 496
Autres passifs	15 258	16 496
Passif circulant	549 411	464 652
Ecarts de conversion passif	16 248	13 654
TOTAL DU PASSIF	783 533	708 790

4. ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

4.1 PREAMBULE

La société Systra SA est la tête de consolidation du Groupe Systra.

L'exercice clos le 31 décembre 2024 a une durée de 12 mois et l'exercice précédent avait une durée de 12 mois.

4.2 EVENEMENTS SIGNIFICATIFS

Le 23 octobre 2024, Latour Capital et Fimalac ont finalisé leur entrée au capital de Systra SA, portant leur participation à 58 %. Les actionnaires historiques, SNCF et RATP, conservent chacun 20 % des parts, tandis que les 2 % restants sont détenus par des salariés du Groupe. Cette évolution capitalistique marque une étape clé pour Systra et lui confère les moyens d'accélérer son développement, en ligne avec ses ambitions stratégiques.

En octobre 2024, Systra SA a mis en place un nouveau financement "Club Deal" auprès de plusieurs partenaires bancaires, garantissant un accès à 300 M€ de liquidités. Cet accord vise à soutenir la mise en œuvre du plan stratégique du Groupe et à renforcer ses capacités financières. Dans une volonté d'accélérer ses engagements en matière de développement durable, ce financement intègre des critères ESG/RSE, permettant une bonification des conditions financières en cas de respect des objectifs fixés.

Dans le cadre d'analyses réalisées au cours de l'exercice, la société a identifié l'absence d'enregistrement de charges d'intérêts relatives à une convention de compte courant avec sa filiale anglaise depuis plusieurs années. La société a donc comptabilisé en 2024 la charge d'intérêt relative à l'exercice pour 7,4 M€ ainsi qu'une charge exceptionnelle relative aux exercices antérieurs pour un montant de 10,7 M€ (cf. note 4.4.11).

4.3 BASE DE PREPARATION DES COMPTES

Les comptes annuels ont été établis suivant les principes, normes et méthodes comptables découlant du règlement ANC 2016-07 (Le règlement de l'ANC n° 2016-07 du 4 novembre 2016, modifiant le règlement n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général (PCG), a été homologué par arrêté du 26 décembre 2016). La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

4.4 REGLES ET METHODES COMPTABLES

4.4.1 Résultats sur contrats à long terme

La méthode de comptabilisation retenue est celle de l'avancement économique par les coûts.

La marge brute sur les contrats à long terme est évaluée individuellement en fonction de l'avancement de chacun des contrats. La marge brute est calculée sur la base de :

- Chiffre d'affaires à terminaison du projet : Il comprend le montant du contrat initial ainsi que les réclamations et les travaux complémentaires commandés par le client.
- Coûts à terminaison : Coûts engagés à date par la société pour la réalisation complète de ses prestations.

Un coefficient d'avancement correspondant au rapport des coûts engagés à date et des coûts à terminaison est appliqué au chiffre d'affaires à terminaison pour déterminer le chiffre d'affaires comptabilisé sur l'exercice.



L'excédent de chiffre d'affaires comptabilisé par rapport au montant facturé au client selon les termes du contrat correspond à des factures à établir et est inscrit au poste « clients et comptes rattachés ».

L'excédent de facturation par rapport au chiffre d'affaires comptabilisé correspond à un produit constaté d'avance et est inscrit dans les états financiers au poste "Produits constatés d'avance ».

Dès lors que les prévisions de résultat à terminaison d'un contrat indiquent une perte, celle-ci est intégralement provisionnée en provisions pour risques et charges.

4.4.2 Quotes-parts des sociétés en participation

La société applique le même traitement comptable aux sociétés en participation « SEP » dont elle est mandataire ou non, à savoir une intégration uniquement de sa quote-part de résultat dans les opérations faites en commun.

4.4.3 Résultat financier

La trésorerie éventuellement disponible en devises est placée en dépôts à terme auprès des banques.

La société réalise une partie importante de son activité à l'étranger et enregistre un pourcentage significatif de son chiffre d'affaires en devises.

Conformément au règlement ANC N°2015-05, la société comptabilise le résultat des gains et pertes de change en résultat d'exploitation ou en résultat financier en fonction de la nature des opérations l'ayant généré.

La société applique le règlement ANC N°2015-05 et comptabilise en "Gains de Change sur Créances et Dettes Commerciales" et "Pertes de Change sur Créances et Dettes Commerciales" les gains et pertes de change qui ont un impact sur le résultat d'exploitation et non le résultat financier.

4.4.4 Résultat exceptionnel

Il tient compte non seulement des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise, mais également de ceux qui présentent un caractère exceptionnel eu égard à leur montant.

4.4.5 Impôt sur les sociétés

L'impôt sur les bénéfices tient compte des retenues à la source. D'après les conventions fiscales entre la France et les pays dans lesquels la société réalise des contrats, les retenues à la source peuvent en effet être qualifiées d'impôt sur les bénéfices et générer un crédit d'impôt en France.

4.4.6 Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont dépréciées par la constatation d'amortissements qui se calculent sur la durée réelle d'utilisation dans l'entreprise, sur la base du "rythme de consommation des avantages économiques attendus en fonction de l'utilisation probable du bien".

Les amortissements inscrits en dotation aux amortissements dans le compte de résultat sont calculés selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité estimée.

Immobilisations incorporelles :

Fonds de commerce et mali de fusion	Non amortissable
Logiciels informatiques	3 à 15 ans

Le fonds commercial et le mali technique ne sont pas amortis mais peuvent faire l'objet, comme les autres immobilisations incorporelles ou les immobilisations corporelles, d'une dépréciation si justifiée.

Immobilisations corporelles :

Agencements, installations et autre mobiliers	5 à 18 ans
Matériel de bureau	5 à 10 ans
Matériel informatique	5 à 10 ans
Matériel de transport	5 ans

4.4.7 Contrat de location immobilière

Les contrats de location des bâtiments à usage de bureaux présentent des conditions négociées au cas par cas et peuvent contenir des modalités différentes. Ces contrats de location sont conclus pour des durées généralement supérieures à 1 an et peuvent impliquer des mécanismes d'incitation à la location.

Dans le cas d'un contrat de location intégrant des mécanismes d'incitation à la location ayant pour résultat de constater des loyers inégaux dans le temps ces derniers sont linéarisés sur la durée du contrat, de manière à traduire correctement les avantages économiques procurés par le bien de période en période.

4.4.8 Immobilisations financières

La valeur brute correspond à la valeur d'entrée des actifs dans le patrimoine.

Les titres de participation figurent au bilan à leur coût d'acquisition.

Lorsque la valeur d'inventaire calculée en tenant compte de la quote-part de la société dans les capitaux propres de ses filiales est inférieure à leur valeur d'acquisition, un test de perte de valeur est réalisé afin de déterminer si une dépréciation des titres de participation doit être comptabilisée.

Les prêts aux filiales font l'objet de dépréciations au cas par cas, selon la probabilité de recouvrement.

4.4.9 Créances et dettes - Disponibilités

Elles sont enregistrées pour leur valeur nominale.

La société procède à une dépréciation de ses créances en fonction d'une matrice de provision lui permettant d'inclure les pertes de crédits attendues à l'égard des créances clients. Cette matrice se base notamment sur l'ancienneté de la créance ainsi que sur son risque estimé de contrepartie.

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur valeur de marché si elle est inférieure.

Les disponibilités ainsi que les créances et dettes en monnaies étrangères sont converties au taux de change en vigueur à la date de clôture.

Les écarts de conversion représentant des pertes latentes sont intégralement provisionnés.

Les effets de change sur les créances et dettes commerciales sont réalisés dans le résultat opérationnel.

Il n'y a pas de dettes représentées par des effets de commerce.

4.4.10 Engagements envers le personnel

L'évaluation actuarielle des engagements a été effectuée conformément à la recommandation de l'ANC N° 2013-02 du CNC, en tenant compte des hypothèses ci-dessous.

Retraite

En %	2024	2023
Taux d'actualisation	3,4	3,2
Taux d'inflation	2,2	2,2
Taux de charges sociales	45,0	45,0

Les droits acquis sont conformes aux dispositions de la convention collective SYNTEC.

Médaille du travail

En %	2024	2023
Taux d'actualisation	3,2	3,1
Taux d'inflation	2,2	2,2
Taux de charges sociales	45,0	45,0

Les droits acquis sont conformes aux dispositions de la convention collective SYNTEC.

4.4.11 Correction d'erreur

Dans le cadre d'analyses réalisées au cours de l'exercice, la société a identifié l'absence d'enregistrement de charges d'intérêts relatives à une convention de compte courant avec sa filiale anglaise depuis plusieurs années.

Cette erreur a été corrigée en 2024 par l'enregistrement d'une charge exceptionnelle sur opérations de gestion pour un montant de 10,7 m€ relatifs aux exercices précédents.

Répartition de cette correction en fonction des exercices concernés :

En milliers d'euros	2023	2022	2021	2020	2019	2018
Charges financières	6 799	2 836	474	278	217	79
Résultat net	6 799	2 836	474	278	217	79

Au bilan la contrepartie de ces charges financières aurait été enregistrée en Emprunts et dettes financières diverses.

4.5 INFORMATION SUR LE COMPTE DE RESULTAT**4.5.1 Chiffre d'affaires**

Ventilation du chiffre d'affaires :

En milliers d'euros	2024	2023
Ventes de services Export	241 879	188 666
Ventes de Services France	36 006	84 624
Total	277 884	273 289

4.5.2 Autres produits d'exploitation

Détail des autres produits d'exploitation :

En milliers d'euros	2024	2023
Production immobilisée	11 372	13 397
Subventions d'exploitation	22	13
Gains de change sur créances et dettes commerciales	1 955	4 086
Autres produits	1 774	14 005
Total	15 124	31 502

La production immobilisée concerne principalement les projets informatiques de la société ainsi que des projets de réaménagement de bureaux.



4.5.3 Salaires et charges sociales

Détail des salaires et charges sociales :

En milliers d'euros	2024	2023
Salaires et traitements	-123 169	-103 632
Charges sociales	-16 338	-15 427
Total	-139 506	-119 059

4.5.4 Autres charges d'exploitation

Détail des autres charges d'exploitation :

En milliers d'euros	2024	2023
Impôts, taxes et versements assimilés	-4 110	-4 600
Pertes de change sur créances et dettes commerciales	-2 340	-4 297
Autres charges	-4 360	-17 370
Total	-10 809	-26 267

4.5.5 Dotations aux amortissements et provisions

Détail des dotations aux amortissements et provisions :

En milliers d'euros	2024	2023
Dotations aux amortissements et dépréciations	-15 411	-14 080
Dotations aux provisions pour risques et charges	-7 674	-7 885
Total	-23 085	-21 966

4.5.6 Opérations en commun

Détail des opérations en commun :

En milliers d'euros	2024	2023
Sociétés en participation	578	1 117
Total	578	1 117

4.5.7 Résultat financier

Détail du résultat financier :

En milliers d'euros	2024	2023
Dotations de l'exercice	-4 035	-2 021
Reprises de l'exercice	6 581	12 327
Provisions financières	2 545	10 305
Dividendes reçus	48 097	35 447
Produits de participation	48 097	35 447
Résultat net de change	-382	963
Autres intérêts et charges assimilées	-16 896	-5 395
Autres produits financiers	5 289	3 975
Autres charges financières	0	0
Autres charges et produits financiers	-11 989	-456
Total	38 653	45 296



Les Autres intérêts et charges assimilées intègrent notamment les intérêts relatifs au compte courant entre Systra SA et sa filiale anglaise Systra Ltd.

4.5.8 Résultat exceptionnel

Détail du résultat exceptionnel :

En milliers d'euros	2024	2023
Provisions exceptionnelles	0	0
Résultat exceptionnel sur opérations de gestion	-11 544	-5 005
Résultat exceptionnel sur opérations en capital	-5 244	-8 147
Total	-16 788	-13 152

Le résultat exceptionnel sur opérations de gestion s'explique principalement par la correction enregistrée en 2024 au titre des charges d'intérêts relatives à une convention de compte courant entre la société et sa filiale anglaise depuis plusieurs années (cf. note 4.4.11).

4.5.9 Impôts sur les sociétés

Groupe fiscal

La Société est société mère d'un groupe d'intégration fiscale français incluant Systra SA, Systra France SAS et plusieurs filiales françaises de Systra SA. Dans le cadre de cette intégration fiscale, les sociétés membres du groupe intégrées fiscalement sont tenues de calculer leur impôt sur les sociétés comme si elles étaient imposées individuellement. Les gains éventuels liés à l'intégration fiscale sont conservés par la société tête de groupe, à savoir Systra SA.

Impôts sur les sociétés

Ventilation de l'impôt sur les sociétés :

En milliers d'euros	2024	2023
Charge d'impôt	-5 087	-5 179
Retenues à la source	-2 889	-7 055
Crédit d'impôt recherche	0	-214
Total	-7 976	-12 447

La charge d'impôt intègre le résultat du groupe d'intégration fiscale français dont la société Systra SA est la société mère ainsi que les charges d'impôts provenant de l'activité étrangère de la société réalisée principalement via ses succursales à l'étranger.

Situation fiscale différée

La société n'enregistre pas d'impôts différés dans ses comptes sociaux. Toutefois les principales différences temporaires en base se détaillent comme suit :



Nature (K€)	2023		Variations		2024	
	Actif	Passif	Actif	Passif	Actif	Passif
I-Décalages certains ou éventuels	47 686	0	6 076	2 315	51 447	0
1- Provisions réglementées						
2- Subventions d'investissement						
3- Charges non déductibles temporairement						
C3S - Organic	15		35		50	
Effort construction	131			108	23	
Provisions pour pertes à terminaison	81		25		106	
Provisions pour contrat déficitaire						
Provisions pour risques et charges	3 233			420	2 813	
Participation	19 091			1 787	17 304	
Provisions pour retraite	6 596		13		6 610	
Provisions pour créances douteuses	13 120		3 639		16 759	
Autres provisions	5 419		2 364		7 783	
4- Produits non taxables temporairement						
5- Charges déduites ou produits imposés fiscalement et non encore comptabilisé						
II-Elements à imputer	102 730	0	19 361	0	114 520	0
1- Déficits reportables fiscalement	102 730		19 361		114 520	
2- Moins-values long terme						
3- Autres						
III-Elements de taxation éventuelle	0	0	0	0	0	0
1- Plus-values sur éléments d'actif non amortissables						
2- Réserve spéciale des plus-values à long terme						
3- Réserve spéciale des profits de construction						
4- Autres						
TOTAL BASES D'IMPOSITION	150 416	0	25 437	2 315	165 967	0

4.5.10 Transfert de charges

Détail des transferts de charges :

En milliers d'euros	2024	2023
Refacturation diverses	7 079	4 121
Total	7 079	4 121

4.6 INFORMATION SUR CERTAINS POSTES DU BILAN

4.6.1 Immobilisations

Détail des immobilisations :

En milliers d'euros	Valeur brute (début d'exercice)	Augmentation	Diminution	Valeur brute (fin d'exercice)
Fonds commercial	78 639	0	0	78 639
Autres immobilisations incorporelles	34 289	3 824	1 033	37 080
Immobilisations incorporelles en cours	8 334	10 611	5 593	13 351
Immobilisations incorporelles	121 262	14 435	6 627	129 070
Agencements et installations	9 448	754	145	10 058
Autres immobilisations corporelles	7 673	1 828	624	8 877
Immobilisations corporelles en cours	0	761	761	0
Immobilisations corporelles	17 121	3 343	1 530	18 934
Titres de participation	231 704	52 997	6 531	278 170
Prêts et autres titres immobilisés	66 480	81 829	72 238	76 071
Dépôts et cautionnement	6 941	3 309	4 097	6 153
Immobilisations financières	305 125	138 135	82 865	360 394
Total	443 507	155 913	91 022	508 398

Les immobilisations incorporelles, composées principalement de logiciels. La variation du poste sur la période s'explique principalement par les investissements réalisés dans des logiciels métiers et un plan de transformation digital.

Les immobilisations corporelles sont principalement constituées d'agencements, d'installations, ainsi que de matériel de bureau et informatique. La variation du poste s'explique essentiellement par des investissements dans de nouveaux équipements informatiques.

Les immobilisations financières sont principalement constituées des titres des filiales de la société ainsi que des prêts consentis par la société à ses filiales. La variation du poste s'explique principalement par l'augmentation du capital de la filiale suédoise Systra AB dans le cadre de restructuration interne au Groupe et la variation des prêts aux filiales de la société ayant financé des acquisitions au sein du Groupe.

4.6.2 Amortissements et dépréciations

Détail des amortissements et dépréciations :

En milliers d'euros	Amortissements et dépréciations (début d'exercice)	Dotation	Reprise	Amortissements et dépréciations (fin d'exercice)
Fonds commercial	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	12 621	4 654	1 033	16 242
Immobilisations incorporelles	12 621	4 654	1 033	16 242
Agencements et installations	1 469	1 015	145	2 340
Autres immobilisations corporelles	2 541	1 840	621	3 761
Immobilisations corporelles	4 010	2 856	765	6 100
Titres de participation	19 091	1 671	3 458	17 304
Prêts et autres titres immobilisés	3 123	0	3 123	0
Dépôts et cautionnement	0	0	0	0
Immobilisations financières	22 214	1 671	6 581	17 304
Total	38 844	9 181	8 379	39 647

4.6.3 Etat des échéances des créances

Détail de l'état des échéances des créances :

En milliers d'euros	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts et autres titres immobilisés	76 071	0	76 071
Dépôts et cautionnement	6 153	0	6 153
Immobilisations financières	82 224	0	82 224
Clients et comptes rattachés	195 046	195 046	
Créances fiscales et sociales	42 321	42 321	0
Créances vis-à-vis des sociétés du Groupe	1 654	1 654	0
Autres créances	29 678	29 678	0
Créances d'exploitation	268 700	268 700	0
Charges constatées d'avance	16 856	16 856	0
Autres actifs	16 856	16 856	0
Total	367 780	285 556	82 224



4.6.4 Trésorerie et équivalent de trésorerie

Détail de la trésorerie et équivalent de trésorerie :

En milliers d'euros	2024	2023
Valeurs mobilières de placement	3 660	3 401
Disponibilités	34 542	31 637
Total	38 202	35 038

A la clôture de l'exercice les valeurs mobilières de placement correspondent à la valeur comptable des actions propres détenues par la société.

4.6.5 Capital social et prime d'émission

Le capital social de la société est divisé en 33 302 018 actions d'une valeur nominale de 1 euro chacune, toutes émises et entièrement libérées. Au 31 décembre 2024 la société détient 328 355 de ses propres actions.

Les variations du capital social au cours de l'exercice s'analysent comme suit :

En milliers d'euros	Nombre d'actions	Capital social	Prime d'émission
A l'ouverture de l'exercice	33 302 018	33 302	120 590
+ Augmentation de capital	0	0	0
- Réduction de capital	0	0	0
+/- Autre variation	0	0	0
A la clôture de l'exercice	33 302 018	33 302	120 590

4.6.6 Capitaux propres

Variation des capitaux propres avant l'affectation du résultat de l'exercice :

En milliers d'euros	Montant à l'ouverture	Affectation du résultat 2023	Résultat de l'exercice	Autres variations	Montant à la clôture
Capital social	33 302	0	0	0	33 302
Prime d'émission	142 296	0	0	-21 707	120 590
Réserve légale	3 330	0	0	0	3 330
Autres réserves	0	0	0	0	0
Report à nouveau	11 343	18 512	0	0	29 856
Dividendes distribués	0	0	0	0	0
Résultat de l'exercice	18 512	-18 512	1 462	0	1 462
Provisions réglementées	0	0	0	0	0
Total	208 784	0	1 462	-21 707	188 540

Les « Autres variations » imputées au poste de la prime d'émission s'expliquent par la distribution exceptionnelle de dividendes au cours de l'exercice.



4.6.7 Provisions pour risques et charges

Détail des provisions pour risques et charges :

En milliers d'euros	Montant à l'ouverture	Dotation	Reprise	Montant à la clôture
Risque filiales	3 233	4	-424	2 813
Engagements envers le personnel	6 820	13	-3	6 831
Pertes exceptionnelles	0	0	0	0
Ecart de conversion	5 419	2 364	0	7 783
Risques financiers	2 343	7 317	-943	8 717
Autres risques	3 885	340	-1 033	3 191
Total	21 700	10 038	-2 403	29 334

4.6.8 Dettes financières

Détail des dettes financières :

En milliers d'euros	2024	2023
Emprunts et dettes auprès des établ. de crédit	211 885	103 743
Emprunts et dettes financières diverses	155 875	184 207
Total	367 759	287 950

En octobre 2024, Systra SA a mis en place un nouveau financement "Club Deal" auprès de plusieurs partenaires bancaires, garantissant un accès à 300 M€ de liquidités. Cet accord vise à soutenir la mise en œuvre du plan stratégique du Groupe et à renforcer ses capacités financières. Dans une volonté d'accélérer ses engagements en matière de développement durable, ce financement intègre des critères ESG/RSE, permettant une bonification des conditions financières en cas de respect des objectifs fixés.

Lors de la signature de ce financement, 160 M€ ont été immédiatement tirés afin de :

- Rembourser le solde du précédent financement (112 M€) souscrit en juin 2021.
- Rembourser les avances en compte courant de certains actionnaires (50 M€) mises en place en 2023.

Dans le cadre du financement d'opérations spécifiques le Groupe peut être amené à mettre en place des comptes courants avec certains de ses actionnaires. Au 31 décembre 2024, aucune avance en comptes courants n'est mise en place. Ces opérations sont présentées, le cas échéant, en emprunts et dettes financières diverses.

Afin de rationaliser la gestion de la trésorerie du Groupe des comptes courants peuvent être mis en place avec des filiales pour lesquelles une centralisation automatique de la trésorerie est mise en œuvre au niveau de la société Systra SA. Au 31 décembre 2024 le montant de ces comptes courants est de 105 millions d'euros. Ces opérations sont présentées en emprunts et dettes financières diverses.

Covenants financiers

Certains contrats de financement comportent des clauses de remboursement anticipé en cas de non-respect de ratios financiers. Ces ratios sont respectés au 31 décembre 2024.

4.6.9 Etat des échéances des dettes

Détail de l'état des échéances des dettes :

En milliers d'euros	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Emprunts et dettes auprès des établ. de crédit	211 885	52 800	159 085
Emprunts et dettes financières diverses	155 875	155 875	
Dettes financières	367 759	208 675	159 085
Fournisseurs et comptes rattachés	71 077	71 077	0
Dettes fiscales et sociales	68 246	68 246	0
Dettes vis-à-vis des sociétés du Groupe	1 624	1 624	0
Autres dettes	25 447	25 447	0
Dettes d'exploitation	166 393	166 393	0
Produits constatés d'avance	15 258	15 258	0
Autres passifs	15 258	15 258	0
Total	549 411	390 326	159 085

De par la nature des conventions de centralisation automatiques de la trésorerie leur montant est présenté dans le tableau ci-dessus avec une échéance inférieure à 1 an.

Les produits constatés d'avance correspondent à l'écart entre les produits acquis à fin d'exercice et les produits facturés selon les échéances contractuellement prévues.

4.6.10 Charges à payer et produits à recevoir

Le montant des charges à payer compris dans les postes du bilan est le suivant :

En milliers d'euros	2024	2023
Emprunts et dettes auprès des établ. de crédit (intérêts courus)	1 783	569
Fournisseurs et comptes rattachés (factures à recevoir)	72 947	70 277
Dettes fiscales et sociales	18 383	17 205
Total	93 114	88 051

Le montant des produits à recevoir compris dans les postes du bilan est le suivant :

En milliers d'euros	2024	2023
Clients et comptes rattachés (factures à établir)	95 923	96 331
Créances fiscales et sociales	0	0
Total	95 923	96 331

4.6.11 Ecarts de conversion

Détail des écarts de conversion actifs et écarts de conversion passifs :

En milliers d'euros	Montant actif	Montant passif
Sur créances clients et autre créances	6 349	15 120
Sur dettes fournisseurs et autres dettes	1 434	1 128
Total	7 783	16 248



4.7 AUTRES INFORMATIONS

4.7.1 Engagements hors bilan

Détail des engagements hors bilan :

En milliers d'euros	2024	2023
Engagements donnés sur contrats	174 773	138 974
Engagements donnés sur financements de filiales	45 790	44 665
Engagements donnés sur locations	50 933	59 256
TOTAL	271 496	242 894

En tant que société mère, Systra SA peut être amenée à contre-garantir des lignes de crédits bancaires pour ses filiales (découverts bancaires et cautions).

4.7.2 Informations sur les parties liées

Au cours de l'exercice, il n'a été conclu aucune convention nouvelle avec les parties liées au sens de l'article R. 123-198 du Code de commerce, d'un montant significatif et à des conditions qui n'auraient pas été des conditions normales de marché.

4.7.3 Ventilation des effectifs

L'effectif moyen présenté correspond à la moyenne des effectifs ETP (équivalent temps plein) mensuels.

Effectifs (ETP)	2024	2023
Systra SA	374	360
Succursales	1 529	1 443
Total	1 903	1 803

4.7.4 Plans d'actionnariat salariés et plans d'attribution gratuite d'actions

Plans d'actionnariat salariés

Des plans d'actionnariat salariés existent pour les salariés français et indiens via un FCPE (fond commun de placement d'entreprise) et les salariés au Royaume-Uni. Au 31 décembre 2024, un total de 267 009 actions sont ainsi détenues par des salariés ou anciens salariés du Groupe soit 0,80% du capital (0,84% au 31 décembre 2023).

Plans d'attribution gratuite d'actions

Détail des plans d'attribution d'actions de performance :



Attribution d'actions de performance	2022
Date de la décision d'attribution	16/12/2022
Durée de la période d'acquisition	3 ans
Durée minimale de conservation des actions	-
Nombre d'actions attribuées à l'origine	114 000
Nombre d'actions de performance attribuées	
Existantes au 1er janvier 2023	114 000
Notifiées	0
Annulées	-4 000
Attribuées définitivement	0
Existantes au 1er janvier 2024	110 000
Notifiées	0
Annulées	-11 000
Attribuées définitivement	0
Existantes au 31 décembre 2024	99 000

Plan 2022

Le Directoire a attribué le 16 décembre 2022, des actions de performance à certains salariés et mandataires sociaux de Systra SA ou des sociétés du Groupe Systra, sous réserve que la condition de présence et les conditions de performance applicables soient satisfaites.

Les modalités de calcul de la condition de performance reposent pour 50% sur l'atteinte d'un objectif de chiffre d'affaires à horizon 2025 et pour 50% sur l'atteinte d'un montant d'Ebit à horizon 2025. Le taux minimum d'atteinte des résultats pour une acquisition partielle est de 85% avec un maximum de 110% (le nombre d'actions attribuées étant fonction d'interpolation linéaire entre différentes bornes).

4.7.5 Rémunération des dirigeants

Les membres du Directoire ont reçu une rémunération brute totale de 2 473 milliers d'euros au titre de leurs fonctions ou de leurs mandats.

Seuls les membres indépendants du Conseil de Surveillance perçoivent une rémunération de leur activité. Le montant des jetons de présence versés au cours de l'exercice est de 92 milliers d'euros.

4.7.6 Honoraires des commissaires aux comptes

Détail des honoraires des commissaires aux comptes :

En milliers d'euros	PWC	FORVIS MAZARS
Certification des comptes	191	234
Services autre que la certification des comptes	0	0
Total	191	234

4.7.7 Instruments financiers et gestion des risques financiers

Gestion du risque de change

Dans le cadre normal de son activité, la société s'expose à des risques de change lorsqu'elle remet des offres ou signe des contrats dans des devises différentes de sa devise fonctionnelle (Euro pour la société et les succursales non autonomes et devise du pays pour les succursales autonomes). La société s'efforce donc de minimiser le risque de change par rapport à sa devise fonctionnelle.



Pour le risque de change généré par les appels d'offres remis en devises étrangères, en fonction de la probabilité d'obtention du contrat, de son cadre contractuel et des conditions de marché, la société peut être amenée dans de rares cas à couvrir une partie des offres en utilisant des options.

Pour le risque de change généré par l'activité opérationnelle la société privilégie toujours l'approche d'une couverture naturelle (coûts dans la même devise que les ventes) ou contractuelle (en indexant l'offre remise à l'évolution des cours de change). Dans les autres cas la couverture des revenus et des coûts en devises étrangères s'effectue essentiellement par des opérations de change et la mise en place d'options.

Gestion du risque de taux sur la dette

La politique de la société vise, en fonction de ses besoins généraux, à s'endetter à long terme, à taux variable ou à taux fixe, en fonction du niveau des taux d'intérêt lors de la mise en place du financement. Des swaps de taux peuvent être adossés lors de la mise en place du financement, afin de créer une dette synthétique à taux variable ou à taux fixe. Pour modifier la structure de taux d'intérêt de la dette, la société peut également conclure de façon ad-hoc des swaps de taux d'intérêt.

Gestion du risque de liquidité

La position de trésorerie est gérée selon les objectifs principaux de la société (maintenir un niveau satisfaisant de liquidité et minimiser le coût d'emprunt), sur la base d'une référence de taux au jour le jour.

Gestion du risque de contrepartie

Dans le cadre de ses politiques de gestion des risques de change et de taux décrites ci-dessus, la société peut conclure des contrats de couverture avec des établissements financiers de premier plan. Le risque de contrepartie peut être considéré comme non significatif à ce titre.

4.8 EVENEMENTS POST CLOTURE

Néant



4.9 TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

	Pays	Devise	QP de capital détenue (%)	Capital	Capitaux propres hors capital et résultat	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consenties	Montant des cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires hors taxes	Bénéfice ou perte	Dividendes reçus
						(ii)						
						Brute	Nette					
<i>en milliers d'unité monétaire</i>												
1. Filiales (> 50 %)												
SYSTRA ENGENHARIA E CONSULTORIA LTDA	Brésil	BRL	100%	26 100	47 848	28 680	13 654	1 800	1 432	190 715	-5 005	0
SYSTRA SCOTT LISTER	Australie	AUD	100%	14 000	-1 544	10 867	10 867	20 739	0	0	-2 575	0
SYSTRA LIMITED	Royaume-Uni	GBP	100%	7 552	-7 107	9 296	9 296	0	0	211 085	37 097	43 910
SYSTRA SAI	Inde	INR	100%	28 046	374 093	9 123	9 123	0	8 995	1 101 395	-20 511	0
SYSTRA AB	Suède	SEK	100%	100	561 872	53 819	53 720	0	0	392 432	-38 518	0
SYSTRA USA INC	Etats-Unis	USD	100%	156	30 484	15 070	15 070	7 605	4 738	0	523	0
MVA HONG KONG LIMITED	Hong-Kong	HKD	100%	22 485	30 305	2 221	2 221	7 015	620	103 005	-909	0
SYSTRA CANADA INC.	Canada	CAD	100%	1 426	3 727	2 434	2 434	0	10 595	48 446	1 418	0
SYSTRA KOREA CO. LTD	Corée	KRW	100%	200 000	2 859 084	480	480	0	0	11 133 470	1 136 259	1 111
SYSTRA France SAS	France	EUR	100%	17 371	781	17 371	17 371	15 170	0	275 904	3 867	2 386
Systra Danmark AS	Danemark	EUR	100%	24 000	112 232	93 258	93 258	0	0	406 262	196 906	0
Systra Norge AS	Norvège	NOK	100%	899	47 369	10 420	10 420	0	0	310 690	1 918	0
Systra Rail Vérification ApS	Danemark	DKK	100%	40	200	521	521	0	0	5 299	0	0
SYSTRA SWS Engineering SpA	France	EUR	100%	1 719	11 525	20 425	20 425	2 800	5 355	58 597	3 914	0
Filiales françaises (non détaillées) (iii)						10	10	0	0			0
Filiales étrangères (non détaillées) (iii)						827	799	6 456	14 055			0
2. Participations (> 10 % et < 50 %)												
SAS MESEA	France	EUR	30%	3 815	3 527	1 145	1 145	0	0	45 876	3 172	690
NAKO SYSTRA	Afrique du Sud	ZAR	49%	11 837	-11 195	350	16	68	0	0	0	0
dans des sociétés françaises (non détaillées) (iii)						0	0	0	0			0
dans des sociétés étrangères (non détaillées) (iii)						40	37	0	0			0
3. Participations (< 10 %)												
dans des sociétés françaises (non détaillées) (iii)						0	0	0	0			0
IMMENSE SIMULATIONS LTD	Royaume-Uni	GBP	7,25%	nd	nd	1 661	0	0	0			0
dans des sociétés étrangères (non détaillées) (iii)						152	0	0	0			0
TOTAL						278 170	260 866	61 653	45 790			48 097

(i) en devises pour les entités étrangères (ii) en euros (iii) regroupement des informations pour les titres représentant moins de 1 % du capital de la société Systra SA
